



Fiche terminologique n°9

TERME ÉTUDIÉ : **credit**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **credit hour [1]**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enseignement secondaire, enseignement collégial, enseignement universitaire

DÉFINITION : A unit used to express the value of a course or other training activity in relation to the total requirements for a degree, diploma or certificate.

CONTEXTE : "Students must earn a total of 30 credits (one for every 110-hour course successfully completed) to obtain a high school diploma."

TERME ÉTUDIÉ : **crédit**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS : **crédit de cours; unité; unité de valeur**

DÉFINITION : Valeur attribuée à chacun des éléments qui composent un programme d'études (cours, stage, recherche, etc.).

CONTEXTE : «L'élève obtient un crédit quand il ou elle a suivi avec succès un cours d'une durée minimale de 110 heures.»

JUSTIFICATION : Le Réseau écarte le terme «crédit de cours» qui est restrictif, puisque les diverses composantes d'un programme d'études, par exemple, les recherches, les stages et les laboratoires, donnent droit à des crédits. Il rejette le terme «unité», recommandé par l'Office de la langue française du Québec, et le terme «unité de valeur», employé en France, car ils ne correspondent pas à l'usage dans la vaste majorité des établissements canadiens.

De fait, Le Nouveau Petit Robert 1 (1993) recense l'acception canadienne du terme «crédit». Le Réseau retient le terme «crédit», clair et concis, qui peut s'employer comme suit : cours à crédits, cours sans crédits, en soulignant que le terme s'utilise le plus souvent au pluriel.

DATE DE RÉDACTION : juillet 1986